

RENCONTRE PROFESSIONNELLE DU RÉSEAU ANCRE

LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022, DE 16H00 À 18H00

au Théâtre Max Jacob - Quimper

Dans le cadre du festival Théâtre À Tout Âge - Très Tôt Théâtre

TABLE RONDE :
COMMENT INNOVER POUR MIEUX SE RENCONTRER ?
PARTAGE D'INITIATIVES POUR FAIRE ÉVOLUER
LES CONDITIONS DE DIFFUSION



AVANT-PROPOS

ANCRE, le réseau spectacle jeune public en Bretagne, a organisé une rencontre professionnelle dans le cadre du festival Théâtre À Tout Âge porté par Très Tôt Théâtre, le lundi 12 décembre 2022, à Quimper. Cette rencontre s'est déroulée sous forme de table ronde suivie d'un échange avec les professionnels présents dans la salle. Elle s'adressait aux professionnels du secteur jeune public et plus largement, du spectacle vivant.

Le sujet de la rencontre portait sur la question de la diffusion des spectacles jeune public :

Comment innover pour mieux se rencontrer ? Partage d'initiatives pour faire évoluer les conditions de diffusion

Plusieurs professionnel.les du secteur ont été invité.e.s pour échanger sur le sujet et partager des modalités d'actions, des outils, des formations, ayant pour but de favoriser l'interconnaissance, de créer des conditions de travail respectueuses de chacun et d'optimiser l'engagement de collaborations réussies.

INTERVENANT.E.S :

- **Estelle Picot Derquenne**, directrice de Scènes d'enfance - ASSISTEJ France (Paris),
- **Mathieu Castelli**, directeur du Totem, Scène conventionnée Art, enfance, jeunesse (Avignon),
- **Stéphanie Bonvarlet** et **Margot Daudin Clavaud**, co-fondatrices du bureau de production Les Envolées (Lille),
- **Martin Roch**, conseiller artistique pluridisciplinaire Spectacle Vivant en Bretagne (Rennes),
- **Sandra Ribeill**, chargée de développement et membre du réseau de chargé.e.s de diffusion La Nantaise de diffusion (Pays de La Loire),
- **Audrey Jardin**, co-fondatrice du bureau d'accompagnement Les Sémillantes (Nantes),
- **Grégoire Le Divelec**, directeur de production, bureau d'accompagnement artistique Hectores (Rennes).

MODÉRATRICE :

- **Valérie Marrec**, co-présidente du réseau Ancre et directrice des productions à La Maison du Théâtre (Brest).





INTRODUCTION

Valérie Marrec a rappelé d'abord ce qu'était le réseau Ancre, son histoire, ses actions, notamment la Coopérative de production. Né en 2006, le réseau a pour objectif de **porter une voix politique sur la question de la création jeune public en Bretagne**, sur sa **spécificité** en tant qu'esthétique artistique mais aussi en tant qu'esthétique à l'adresse de l'enfance et de la jeunesse. Il s'agit aussi de **réfléchir conjointement, entre lieux de diffusion, équipes artistiques, bureaux de production, personnes ressources** sur les questions qui animent le secteur.

Durant la crise sanitaire, le réseau Ancre a été impacté tout comme les activités de ses membres. Ainsi il a souhaité collectivement **requestionner les relations entre programmeurs, équipes artistiques et chargés de diffusion**, **requestionner les pratiques professionnelles**. A l'occasion du festival Marionnet'lc à Saint-Brieuc, en 2022, le réseau a organisé une après-midi autour de ces questions de diffusion. Le thème choisi était « *Quels (nouveaux) ingrédients pour qu'un spectacle rencontre son public ?* ». Cette rencontre a permis de **partager des expériences** de programmeurs, d'artistes, de bureaux d'accompagnement, de chargés de diffusion. Il y a eu le constat des **difficultés rencontrées** par les équipes pour venir à la rencontre des lieux et des programmeurs et de **donner de la visibilité** aux œuvres. Les membres du réseau Ancre ont alors souhaité prolonger ces échanges et questionnements pour cette rencontre, à Quimper.

CONTEXTE ET ÉTAT DES LIEUX DE LA DIFFUSION ET DES INITIATIVES DU SECTEUR JEUNE PUBLIC DANS DIFFÉRENTES RÉGIONS EN FRANCE.

Estelle Picot Derquenne, directrice de Scènes d'enfance - ASSISTEJ France, souhaite dans un premier temps partager quelques données d'une **étude** réalisée par Scènes d'enfance, en 2019, sur les « **conditions de production et de diffusion du spectacle vivant jeune public** ». Cette étude s'appuie sur les réponses de 495 compagnies et acteurs du secteur et fait le constat que le secteur jeune public est :

→ un **secteur extrêmement dynamique**, avec une **forte mobilité géographique**. Les représentations se déroulent sur le territoire des compagnies, en région mais la moitié des représentations pour les compagnies se déroulent cependant en-dehors de leur région.

→ Des **festivals de plus en plus nombreux** qui participent à la **visibilité de la création jeune public**. Certaines compagnies redoutent toutefois un effet d'«entonnoir» où la programmation se ferait au détriment des compagnies émergentes.

→ Un **secteur sous-représenté dans certains lieux**. En 2017, **un quart** des équipes qui créent pour le **jeune public** a joué dans des **Scènes Nationales** et **13 %** dans des **Centres Dramatiques Nationaux (CDN)** et des **Centres Chorégraphiques Nationaux (CCN)**. Dans les CDN-CCN, il se joue en moyenne 6 représentations par saison pour les spectacles jeune public et dans les Scènes Nationales, en moyenne 14 représentations.

→ Un **secteur avec une grande vitalité de diffusion**, malgré un contexte politique, économique et social souvent difficile. On l'a notamment vu durant la période du covid. Le secteur a pu continuer à jouer dans des lieux qui n'étaient pas forcément prévus pour la diffusion de spectacles.

→ Le **répertoire** occupe une place importante dans la dynamique du secteur jeune public. Les spectacles tournent **plusieurs années de suite, simultanément avec d'autres**. C'est une spécificité du secteur.

En matière de diffusion sur la saison 2016-2017, en moyenne, **3,8 spectacles** ont été diffusés par équipe artistique et **55 représentations** jouées par équipe artistique. En moyenne, **12 spectacles jeune public** ont été accueillis par structure et **40 représentations par structure** ont eu lieu.

Les **spectacles jeune public** représentent en moyenne un **tiers de la programmation** d'une structure et les **représentations jeune public** en constituent la **moitié**, ce qui s'explique par la **pratique des séries**. Cela montre une certaine dynamique. Ceci étant l'économie reste complexe. On observe des recettes moyennes pour les équipes artistiques par représentation de 1000 €. Du côté des structures, le budget artistique médian par représentation jeune public est de 1 500 €. Cela montre **une économie fragile, une petite économie**. La plupart des programmeurs font part d'un cadre budgétaire restreint. Cela semble d'autant plus vrai aujourd'hui, avec des contraintes spécifiques liées au jeune public : le **tarif des entrées**, des **jauges réduites**, et même si la majorité des programmeurs programment en série pour répondre à la demande des volumes, en général, on a **2 à 4 représentations**.

Estelle Picot Derquenne souligne que la question du **prix de cession** reste le nœud de la relation entre les programmeurs et les équipes artistiques. Cela passe sans doute par une **clarté des coûts pour les uns et les autres**. Concernant les moyens de production, une majorité des compagnies déclarait en 2019 **une impossibilité de réunir les moyens financiers nécessaires à la création**. Les équipes artistiques investissent la majorité de leur **fonds propre** pour leur création au détriment de leur capacité à **se structurer**, donc à pérenniser leurs activités et à réunir des partenaires financiers. Parmi les différents moyens de production, la **coproduction reste le plus inaccessible**.

Sur une dizaine d'années, on peut noter tout de même des **évolutions notoires** : une prise de conscience généralisée avec un **intérêt croissant pour la création jeune public**, notamment de la part des **institutions**, un intérêt pour le jeune public et familial pris en compte de plus en plus par les **lieux labellisés** et un **travail en réseau** et la **structuration du secteur** qui permet d'impulser une dynamique sur l'ensemble du territoire, un **maillage** extrêmement présent de manière vivace et démocratique. La grande majorité des structures mène des projets partagés sur le territoire avec de nombreux acteurs et toutes les régions ont désormais une **plateforme régionale jeune public** ou des réseaux disciplinaires jeune public sur leur territoire. Bien sûr, il y a aussi des **attentes fortes** : des **moyens de production** plus conséquents, des vraies **résidences de création** et des **prises en charge des frais annexes**, des **espaces de travail**, des **aides publiques pour les résidences** et les **temps de recherche**, des **dispositifs régionaux d'aides à la diffusion** et des **aides au fonctionnement et à la structuration** via notamment une demande croissante de conventionnements des compagnies jeune public.

Estelle Picot Derquenne cite par ailleurs le **rapport de la Cour des comptes** intitulé « *Le soutien du Ministère de la Culture au spectacle vivant* » de mai 2022. Quel constat fait-il ? La diffusion des spectacles constitue un point faible de la politique développée par le Ministère de la Culture. Le constat avait déjà été fait en 2004 par Bernard Latarjet qui décrivait dans son rapport des spectacles qui tournent peu ou mal. Il évoque un **état de surproduction**, l'absence de régulation qui explique les difficultés liées à la diffusion. La Cour des comptes fait le **même constat 15 ans plus tard** de cette situation que **les aides publiques se concentrent essentiellement sur l'aide à la création**.

« Il s'avère nécessaire et urgent de redéfinir un équilibre entre création et diffusion, d'autant plus dans un contexte post crise sanitaire. »

La Cour des comptes formule plusieurs pistes de réflexion :

- La **mission importante** remplie par les **agences régionales** en matière de conseils et de soutiens financiers apportés à la diffusion intra et inter régionales,
- **L'émergence des bureaux de production, d'accompagnement** qui mettent leurs compétences au service d'équipes artistiques jeunes ou modestes ainsi que les regroupements d'employeurs,
- Les **réseaux structurants** regroupant les professionnels de manière informelle, permettant de mieux organiser notamment les questions de coproduction,
- La **création à l'échelon régional** de «contrats de filière».

Cela représente une piste complémentaire qui semble intéressante pour Scènes d'enfance - ASSISTEJ France. En effet, l'association souhaite, depuis 4 ans, faire **une demande de schéma structurant auprès de l'État** afin d'avoir une **approche globale de l'articulation entre production et diffusion, territoire par territoire**. A cet effet, l'association a souhaité envoyer une lettre ouverte à destination des élus de notre pays. Scènes d'enfance - ASSISTEJ France appelle à un grand mouvement pour remettre au cœur des préoccupations politiques la rencontre entre les arts et les jeunes générations, de manière équitable et durable.

« C'est dans un souci de co-construction, de co-réflexion avec les élus et l'ensemble des acteurs du secteur que la question politique suivante doit être traitée : comment la culture peut être l'une des solutions face à la souffrance ressentie par la petite enfance et par la jeunesse, en France ? »



RETOUR SUR LA RENCONTRE «DIFFUSION / PROGRAMMATION : TRAVAILLER EN DUO» DU 15 JUILLET 2022 À AVIGNON

Au printemps 2021, une réflexion a été menée entre le Totem et Les Envolées. En amont de la rencontre qu'ils allaient organiser ensemble à Avignon, plusieurs entretiens individuels auprès des programmeurs ont été faits. Il y a eu également l'élaboration d'un questionnaire qui a été envoyé à une partie des professionnels de leur réseau : compagnies, lieux, bureaux de productions, institutionnels, etc. Comme l'expliquent les co-fondatrices des Envolées, Margot Daudin Clavaud et Stéphanie Bonvarlet, deux ateliers ont été proposés et réunissaient pour l'un, les programmeurs et pour l'autre, les équipes artistiques. Chaque groupe proposait alors des conseils à l'autre groupe. Le premier atelier portait sur « Transformer des problèmes en solutions ». Parmi les réponses apportées, figuraient notamment ces deux items :

- La difficulté pour les compagnies à **se démarquer face à la multitudes de propositions artistiques**,
- Le **manque de temps des programmeur.ices pour se déplacer**, s'autoriser de nouveaux espaces de découverte ou encore aller vers des terres inconnues.

Quant au deuxième atelier, il demandait à chacun des deux groupes de rédiger des conseils à l'autre groupe : un groupe rassemblait programmeurs et institutionnels et l'autre, compagnies, bureaux de production et artistes. Il a permis d'identifier un grand besoin d'aborder les sujets de **sur-sollicitation** et de **manque de temps**, des problématiques transversales propres au spectacle vivant. Cette rencontre a réussi à rassembler tous les profils, parmi les 60 personnes présentes sur la rencontre qui affichait complète.

Mathieu Castelli, directeur du Totem, tient à rappeler que cette rencontre est née d'abord d'une discussion informelle entre un programmateur et une chargée de diffusion, sur les souffrances réciproques et les problèmes de chacun. Force est de constater qu'il s'agit de quelque chose de systémique, partagé par tous.

A travers une analyse commune, différents sujets ont pu être abordés durant les ateliers tels que :

- **Les enjeux de la communication**

Il a un **problème d'accessibilité des informations**, des projets des lieux, comment ils sont structurés, les informations à disposition sur les interlocuteurs, leurs coordonnées, le fonctionnement, le calendrier, les critères d'attribution des aides, les échéances, etc. Bien évidemment, il est nécessaire que les compagnies, les artistes se penchent sur les lieux, mais c'est aussi **aux lieux de rendre plus visible leur manière de travailler**.

- **Le besoin d'interconnaissance**

L'idée est de travailler ensemble dans une **logique de partenariat**, qui peut être plus vertueuse que la simple logique d'achat et de vente.

- **L'importance d'une réponse étayée, un « non » argumenté de la part des programmateurs**
Cela semble nécessaire lorsqu'il y a un refus. L'absence de réponse fragilise le projet et l'économie de la compagnie. Elle génère une **perte d'énergie** pour les chargé.e.s de diffusion, notamment à travers le temps passé dans les **relances** mais aussi un **coût conséquent** pour les compagnies. Et si ce n'est pas un coût, cela représente du travail non-rémunéré. **L'invisibilisation du temps de travail de production, de diffusion, d'administration** est une question importante pour les compagnies.

- **Le manque de temps pour se déplacer pour les personnes chargées de la programmation d'un lieu, d'un festival.**

L'impossibilité de s'autoriser des espaces de découverte artistique génère beaucoup de **frustration**. **L'augmentation constante des tâches administratives** pour les structures, pour les lieux de diffusion, les amène à consacrer moins de temps pour l'artistique.

- **Un système principalement axé sur l'aide à la création et pas suffisamment sur la diffusion, ni l'aide au fonctionnement.**

Les compagnies ont besoin que le **fonctionnement** de leur structure soit mieux pris en compte ainsi que les temps de **recherche artistique** et la **valorisation du répertoire**. Il y a peut-être un problème de « **création intensive** », de « **surproduction** ». Cela est à mettre au débat.



« *Le besoin d'interconnaissance, la nécessité de se rencontrer autrement pour donner de la visibilité aux projets et pour favoriser la mobilité des équipes, pour se parler directement aussi et gagner du temps finalement, ont été au centre des échanges de la rencontre à Avignon. Les défis actuels, écologiques, économiques, de bien être au travail, nous invitent à prendre de la hauteur, à se rencontrer et à travailler ensemble, à réévaluer nos pratiques.* »



ENJEUX, OUTILS POUR LA DIFFUSION ET RETOURS SUR DES ATELIERS PROPOSÉS PAR SPECTACLE VIVANT EN BRETAGNE

Martin Roch, conseiller artistique de Spectacle Vivant en Bretagne, commence par rappeler que Spectacle Vivant en Bretagne est un établissement public de coopérative culturelle, fondé par la DRAC Bretagne et la Région Bretagne. Ses missions sont **l'accompagnement et le développement de la diffusion d'équipes artistiques, en Bretagne, à l'échelle nationale et internationale.**

3 initiatives proposées par Spectacle Vivant en Bretagne sont présentées :

- **le Livre blanc de la diffusion**

Le Livre blanc a pour but d'être un **espace ressources** et d'**appui** entre les équipes artistiques et les programmateurs. Et il est particulièrement précieux pour les nouveaux entrants dans le métier au sein des équipes artistiques, des lieux de diffusion mais aussi dans les collectivités territoriales. Cela pose aussi la **formation des élu.e.s sur les politiques culturelles** et sur les **pratiques** de nos structures, qui est une question qui revient régulièrement durant nos ateliers. Cet outil répond aussi à la **diversification des lieux de diffusion** comme les médiathèques, les tiers lieux ou autres qui ont leur propre vocabulaire, leurs propres pratiques et donc le livre blanc permet d'accompagner ses équipes.

Il est utile aussi pour les gens en poste car il définit des **termes et appellations spécifiques**. Il permet d'avoir une base de travail commune lorsque les relations entre équipes artistiques et structures de diffusion se tendent.

« Chacun peut relayer le Livre blanc. Il est aussi possible de le mettre en annexe des contrats, comme certains professionnels peuvent le faire. »

Le Livre blanc est actuellement **remis à jour**. Pour Spectacle Vivant en Bretagne, il semble important notamment d'ajouter un chapitre sur les **conditions d'annulation et de reports**. Ces questions se sont posées régulièrement lors de la pandémie mais elles continuent de se poser pour d'autres raisons.

- **Des ateliers pour les professionnels**

Spectacle Vivant en Bretagne a proposé des ateliers en décembre 2020 et en février 2021, durant la période de covid, qui a donné lieu à des espaces de réflexion. L'un des ateliers s'intitulait : « *Faire face ensemble aux défis des saisons prochaines suite aux répercussions de la crise liée à la COVID-19* ». Une synthèse a été rédigée et adressée aux collectivités territoriales avec des préconisations réparties sur deux axes : le **conjoncturel** et le **systémique**. L'agence régionale a aussi émis l'idée que les phénomènes constatés résultaient des deux ou du moins, que c'était systémique et que la conjoncture ne venait qu'exacerber le systémique. Spectacle Vivant en Bretagne s'est demandé si ces préconisations pouvaient être mises en œuvre par eux-mêmes ou si cela nécessitait aussi des politiques publiques en face. Cette synthèse sera accessible sur le site internet de Spectacle Vivant en Bretagne.

On peut aussi appliquer cette réflexion aujourd'hui en décalant le focus avec la **crise énergétique et les conséquences sur le climat**.

3 axes ont été abordés lors d'un des ateliers :

- Annulations - reports : agir collectivement,
- Quelles associations durables entre équipes artistiques et structures de diffusion sur un territoire ?
- Préserver la visibilité et le repérage.

Ces axes sont toujours d'actualité puisque l'on constate à nouveau des annulations. Il y a une réflexion sur la réduction des frais et la réduction de l'impact sur l'environnement. La question de l'horizontalité et de la répartition des moyens de production, la question de la durabilité de la rencontre se sont aussi posées tout comme « à quel moment se fait la rencontre ? », « est-ce que c'est rencontrer une œuvre ou rencontrer un artiste ? », « qu'est-ce qu'un artiste associé ? », etc. Il est important pour Spectacle Vivant en Bretagne de **porter cette parole recueillies auprès des collectivités territoriales**. L'endroit de Spectacle Vivant en Bretagne est aussi celui des **dispositifs de soutien**.

« Il faut cheminer plus en amont et ne pas attendre le moment de la diffusion pour que l'équipe d'un lieu et les équipes artistiques puissent dialoguer et échanger. Il faut se poser la question de la structuration, de tous les postes administratifs. »

L'agence a pris un an pour tout remettre sur la table et se poser de nombreuses questions : Comment elle prend sa part pour valoriser les bonnes pratiques ? Et à l'inverse, comment ne pas générer de mauvaises pratiques avec des effets d'aubaines ? Car en effet, dans les lieux, il existe une grande diversité sur la coréalisation et les conditions parfois remises en cause. Quelle est l'échelle d'actions pour Spectacle Vivant en Bretagne et notamment avec La Collaborative, qui réunit 5 agences régionales de France ? Comment innover pour se rencontrer ? Comment prend-on en compte les enjeux climatiques ? Le ralentissement passera par l'allongement du temps de présence des équipes sur un territoire, et donc la durabilité des rencontres.

LA NANTAISE DE DIFFUSION, UN RÉSEAU DÉDIÉ À LA DIFFUSION

Sandra Ribeill, membre de La Nantaise de diffusion, présente ce réseau, né en 2014, en Pays de La Loire. Il réunit une quarantaine de chargés de diffusion, avec une vingtaine de membres plus actifs. Le projet est de **partager des réflexions sur le secteur culturel, des échanges de pratiques, des formations, partager en général et sortir de la solitude** du métier de chargés de diffusion.

Sandra Ribeill explique qu'en 2018, la Nantaise de diffusion s'est rendue à la Biennale Internationale du Spectacle, à une table ronde sur la diffusion. Sur scène, aucun chargé de diffusion n'était représenté et des propos marquants ont été tenus par des représentants de lieux de diffusion : « les chargés de diffusion me harcèlent, j'en ai marre, je reçois 400 mails par jour, je ne peux plus les souffrir », les chargés de diffusion « polluent » les relations, etc. Le groupe a alors souhaité comprendre pourquoi les chargés de diffusion avaient si mauvaise presse et pourquoi il y avait autant de turn-over, de souffrances, de burn-out chez les jeunes personnes en charge de la diffusion.

La Nantaise de diffusion a donc voulu **agir pour sortir de ce cercle vicieux, pour améliorer les pratiques professionnelles et changer l'image du métier**. Elle a organisé une réunion entre chargés de diffusion et programmeurs. Il en est sorti 4 chantiers :

- Favoriser l'**interconnaissance** et la question du **premier contact**,
- Proposer des **stratégies alternatives d'espaces de visibilité**,
- Repenser les **formations initiales et continues des chargés de diffusion**,
- Créer une **agence de diffusion** en Pays de La Loire.

S'agissant de temps bénévole pour chacun, tous les chantiers n'ont pas avancé de la même manière, mais le premier chantier mené est celui de « l'interconnaissance ». Le réseau s'est rapproché de Spectacle Vivant en Bretagne et s'est appuyé sur le Livre blanc.

Cependant le Livre blanc commence uniquement lorsque le programmateur est venu voir la pièce. Or **70% du travail des chargés de diffusion est de réussir à faire venir les programmeurs, en tout cas ceux que l'on ne connaît pas.**

« Comment rentrer en contact avec un programmateur que l'on ne connaît pas ? La première étape est d'aller voir sur le site internet du lieu de diffusion. »

L'étude faite par le TMN Lab « *Le numérique dans les théâtres en France* » montre que les informations présentes sur les **sites internet** de ces lieux de diffusion **s'adressent principalement au « grand public », aux spectateurs.** Le contenu à destination des équipes artistiques, des métiers de la production/diffusion ou la presse sont très peu présents. L'**absence d'informations** explique aussi peut-être pourquoi certains lieux de diffusion parlent des « 400 mails / jour ». Il y a un travail d'interconnaissance à mener de part et d'autre.

« Si tu me dis qui tu es, je saurai mieux faire mon travail de ciblage et je te solliciterai que lorsque cela est utile ».

Suite à ce constat, deux outils-actions ont été créés et publiés sur le site de la Nantaise de diffusion :

- Un **guide de coopération** et les **informations utiles à faire figurer sur les sites internet** des lieux de diffusion : des précisions sur les particularités techniques, artistiques, des conditions de mobilité, d'organisation d'équipe, de soutien en production, de calendrier, etc.
- Un **guide à destination des chargés de diffusion « Les règles d'or de la diffusion »** pour améliorer le ciblage.

Depuis septembre 2022, le réseau organise aussi des « **p'tits déj'** » dans les théâtres, pour **rencontrer les professionnels, présenter les projets.**

Le deuxième chantier mené par La Nantaise de diffusion est « **la formation** ». Sandra Ribeill précise que ce thème a d'autant plus d'écho, qu'il y a actuellement une **pénurie importante de professionnels dans la diffusion, de la production et l'administration.** Cela inquiète les membres de son réseau qui s'interrogent sur la **formation initiale et la formation continue** ainsi que sur la **visibilisation des métiers de la diffusion/production/administration.** L'idée est de proposer aussi dans les universités un volume d'heures plus important que ce qui est proposé actuellement, notamment auprès des masters professionnels du spectacle vivant, qui n'ont pas ou très peu entendu parler des métiers de la production et de la diffusion. La Nantaise de diffusion travaille aussi avec le Syndicat National des Arts vivants (SYNAVI), pour proposer des temps d'informations au big bang des métiers, auprès des lycéens et des étudiants avec studyrama, pour parler des métiers de la diffusion/production/administration.

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE À DESTINATION DES CHARGÉS DE DIFFUSION, PROPOSÉE PAR HECTORES ET LES SÉMILLANTES

Les bureaux d'accompagnement Hectores et les Sémillantes ont imaginé une formation à destination des chargé.e.s de diffusion, qui est née de plusieurs constats. En effet, Grégoire Le Divelec et Audrey Jardin ont déploré une « **fuite des cerveaux** » ou de nombreux **arrêts de travail, des burn-out**, ce qui engendre un **manque important d'accompagnement auprès des compagnies.** Il y a aussi pour les personnes toujours en poste à la diffusion, des difficultés à

travailler ensemble, en réseau, de manière concertée. Il y a aussi un **besoin de professionnalisation** pour les chargé.e.s de diffusion. Ils ont alors voulu agir à leur endroit pour faire évoluer les choses.

La formation qu'Hectores et les Sémillantes proposent, vise à renforcer les personnes qui sont déjà en poste. Elle alterne « **temps de travail en groupe** » et un « **suivi personnalisé** », **tout au long d'une saison**. L'important est de faire perdurer les choses dans le temps et de ne pas lâcher les stagiaires. 4 personnes mènent la formation et chacun suit 2 stagiaires, sur une saison culturelle. La réflexion s'est faite autour de la question de l'alternance, présente dans beaucoup de métiers de l'artisanat, du BTP parce qu'il y a une obligation de se former régulièrement sur les nouveaux matériaux, les nouvelles technologies, les nouveaux outils.

Les chargés de diffusion ont reçu éventuellement une formation initiale, qui ne correspond pas à celle du métier de diffusion. La formation amène les stagiaires, tout comme les formateurs-tuteurs, à **se questionner sur leurs pratiques**. Elle propose d'avoir **une vision des choses sur le long terme**. Cette année, par exemple, il y a deux temps de formation pendant des festivals. Cela permet de se retrouver en situation professionnelle, tout en étant préservé par la présence du groupe. Cela permet aussi de voir comment se comporter sur des temps informels avec les programmeurs. L'idée est aussi de faire évoluer le regard que les programmeurs portent sur les chargés de diffusion.

« La notion de tutorat, de compagnonnage, sur la durée est essentielle dans cette proposition de formation. »

Par ailleurs, Grégoire Le Divelec tient à souligner que le **Livre blanc de Spectacle Vivant en Bretagne** est intéressant mais **les programmeurs et programmatrices doivent aussi le lire et s'en emparer. Les difficultés sont mutuelles**. Il est donc important qu'un travail soit fait par les deux parties : chargé.e.s de diffusion et chargé.e.s de la programmation.

Valérie Marrec demande à l'assemblée si elle souhaite partager **d'autres expériences de compagnonnage, de tutorat de jeunes professionnels**.

Sandra Ribeill explique que la Ville de Nantes a mis en place des choses autour du compagnonnage. La compagnie avec qui elle travaille accompagne des jeunes chorégraphes émergents. Il existe des **dispositifs entre la Ville de Nantes, les compagnies expérimentées et de jeunes compagnies, sur du compagnonnage** : sur le regard artistique partagé, sur la structuration, sur l'encadrement du personnel, etc. »

Le bureau **Les Envolées** ont créé aussi un dispositif nommé « **Propulsion** ». Il s'agit du principe de mentorat, d'un accompagnement de jeunes chargés de diffusion en poste, de manière ponctuelle. Il propose des **demi-journées thématiques** qui peuvent être très variées. Cela peut être sur la méthodologie d'une campagne de diffusion à mener comme sur le calcul d'un prix de cession. Il s'agit de 5-6 matinées proposées sur l'année où chacun peut s'inscrire suivant ses besoins. Avec « Propulsion », les Envolées constate que pour les compagnies, il est déjà difficile de recruter une personne à la diffusion. Et lorsqu'il s'agit de financer un accompagnement pour leur chargé.e de diffusion en plus, cela devient extrêmement difficile. Certains chargés de diffusion financent alors de leurs poches, ces temps d'accompagnement. Il y a un vide pour eux et elles.

Grégoire Le Divelec partage ce constat. Pour que les stagiaires puissent bénéficier d'un financement de formation, la formation proposée par Hectores et les Sémillantes devait avoir une certification de l'état, à savoir un financement

« La question du financement des formations professionnelles pour les chargé.e.s de diffusion est une réelle problématique. »

Qualiopi. Mais la mise en place d'une certification Qualiopi entraîne des difficultés et un montage administratif lourd. C'est pourquoi, ils ont fait appel à une structure accueillante certifiée Qualiopi. Spectacle Vivant en Bretagne pourrait peut-être être à nouveau certifié Qualiopi, pour pouvoir proposer des formations portées par les acteurs du secteur culturel. Valérie Marrec précise que La Maison du théâtre a obtenu la certification Qualiopi. Des structures de diffusion pourraient ainsi soutenir ces propositions de formation pour des métiers propres au secteur culturel.

Grégoire Le Divelec affirme que « nous n'avons pas encore assez conscience de l'importance de ces métiers-là. Vous pouvez lire le post de l'Avant-courrier sur facebook qui s'intitule « INGRAT » [du 29 novembre 2022]. Il résume bien un sentiment partagé. Pour l'instant, ce sont en premier lieu les chargé.e.s de diffusion qui sont intéressé.es par ces questions, dans un deuxième temps, les directeurs et directrices des compagnies. Et il y a une réelle pédagogie à faire auprès de ceux pour qui l'on travaille. Et ensuite, vient le cercle des programmateurs et programmatrices ». Il déplore que l'on entende encore : « un très bon spectacle, c'est la réussite du metteur en scène. Et un spectacle qui ne tourne pas, c'est l'échec du chargé de diffusion ». Or c'est la corrélation de plein de choses. »

« La personne en charge de la diffusion est la première partenaire de la directrice ou du directeur artistique, en ce sens où elle passe du temps et de l'énergie à accompagner la réflexion, la rédaction des dossiers, l'innovation, à résoudre les problématiques, liées à la création artistique. »

Martin Roch précise que dans toutes les DRAC, il serait question d'avoir une personne ressource, qui puisse informer les compagnies, notamment les jeunes compagnies. A Spectacle Vivant en Bretagne, il reçoit 5 à 10 mails de demandes de rendez-vous de compagnies qu'il ne connaît pas. **Pour les compagnies, il y a plusieurs étapes à franchir avant de pouvoir être accompagnées par Spectacle vivant en Bretagne. Il leur manque une méthodologie. Cela pose aussi la question de la formation.** Par exemple, au sein de l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre, à Lyon, tous les corps de métiers sont représentés. Il y a un département « comédien », un « costume », un « lumière », un « son », un « administration » que Martin Roch a fait. Mais le seul département à ne pas travailler avec le reste de l'école était celui de l'administration. Cela pose la question pour les artistes qui créent leur compagnie : ils sortent de l'école et ils découvrent la réalité du métier. Il manque un maillon de la chaîne pour que les relations se passent mieux, pour une meilleure compréhension du milieu.

Après les échanges des intervenants de la table ronde, l'assemblée est invitée à partager ses réflexions et expériences :

Une personne rebondit sur la question de la circulation des informations, l'émergence de nouveaux métiers, des nouveaux besoins, de nouvelles façons de travailler, et précise qu'il existe surtout **un besoin d'informations et pas seulement de formations.** « **Les dispositifs de compagnonnage sont insuffisamment utilisés. Les critères sont sous-dotés.** »

Grégoire Le Divelec partage son expérience et parle du travail mené auprès des compagnies pour faire comprendre que l'entrée pour **le compagnonnage n'est pas seulement artistique.** Il est important de consacrer du temps à la question de l'administration, la production, la diffusion. L'entrée principale est celle de **l'intermittence** mais il faut comprendre tout ce qui découle de cela, avec un certain nombre de mécanismes.

Une autre personne fait le constat que **la réponse des collectivités au compagnonnage n'est pas toujours adaptée.** Elles incitent finalement les compagnies à se constituer en association

alors que des métiers pourraient être mutualisés en encourageant et soutenant le compagnonnage.

La question d'une **alternative au mail** est par ailleurs soulevée. Le mail reste un outil de communication. Le problème du temps accordé pour le traitement des mails est peut-être aussi à accepter l'idée qu'il faut **plus de personnels pour traiter les réponses, trier, rediriger**, etc.

Une chargée de diffusion parle de son expérience et dit qu'être **présente sur des festivals** comme Théâtre À Tout Âge permet d'éviter d'envoyer une cinquantaine de mails mais cela représente un **investissement non négligeable** pour les compagnies. Cette personne ajoute: « **Tout comme au sein d'une équipe artistique, le chargé de diffusion n'est pas le seul ambassadeur ni le seul à même de parler des spectacles, est-ce que les équipes des lieux de diffusion ne seraient pas en capacité d'être relais pour la programmation?** »

Un programmateur répond : « En tant que programmateur de théâtre, il y a beaucoup de spectacles que je vais voir qui m'ont été conseillés par mon équipe. Et inversement, je demande à mon équipe d'aller voir des spectacles et si elle n'adhère pas à mes choix, je ne programme pas. »

Un autre programmateur de théâtre intervient en expliquant qu'au sein de son équipe, il y a 10 personnes, et les échanges sur la programmation restent ouverts. Ces personnes peuvent aller voir des spectacles. Mais **la question du temps de travail se pose**. Il est le seul cadre pour qui les heures ne sont pas comptées. « Un temps de repérage de spectacle est un temps de travail. C'est donc possible de partager ce repérage mais dans la réalité c'est beaucoup plus complexe à mettre en place. »



RÉFÉRENCES ET SITOGGRAPHIE

[Etude "conditions de production et de diffusion du spectacle vivant jeune public", Scènes d'enfance ASSISTEJ FRANCE, 2019](#)

[Rapport de la Cour des comptes "Le soutien du Ministère de la Culture au spectacle vivant", mai 2022](#)

[Le livre blanc pour la diffusion du spectacle vivant](#)

["Infos utiles à partager", Les "Règles d'or de la diffusion", "ressources", de La Nantaise de diffusion](#)

[La formation des Sémillantes et Hectores](#)

[Le dispositif « Propulsion » des Envolées](#)

[Lettre ouverte « les professionnel.le.s de la production, de la diffusion, de l'administration ne sont pas des variables d'ajustements », LAPAS, juin 2022](#)

[Présentation de Qualiopi](#)